

## **Règles générales de sécurité "Travail en hauteur"**

Buderus Service

Cher installateur/client,

Chez Buderus Service, nous attachons une grande importance à la sécurité de nos collaborateurs. Nous voulons exposer nos techniciens à un minimum de danger lors de la mise en service, des interventions et de l'entretien.

Ce document contient quelques aspects importants concernant la sécurité pendant le "travail en hauteur". En cas de divergence, le technicien peut décider de **NE PAS** effectuer les tâches prévues.

La manière dont l'installation a été construite par l'installateur détermine en grande partie la sécurité de nos techniciens.

Si vous avez d'autres questions ou commentaires à ce sujet, vous pouvez toujours contacter Buderus Service.

Dans des circonstances idéales, la pompe à chaleur se trouve au sol. Cela élimine déjà tous les risques éventuels liés au travail en hauteur. Si cela n'est pas possible, il convient de tenir compte des conditions énoncées dans le présent document.

## **A. Travail sur un toit plat ou une plate-forme en hauteur**

Nos techniciens doivent régulièrement travailler sur un toit plat ou une autre plate-forme.

Les conditions ne sont pas toujours idéales :

1. les conditions météorologiques  
(par exemple, vent, neige, pluie, gel, chaleur, ...)
2. Espace autour de l'installation en cas d'installation sur un toit plat ou une plate-forme  
(par exemple, panneaux solaires sur le toit)
3. accessibilité des toits plats et des plates-formes

## **B. Mise en place d'aides pour effectuer des travaux en hauteur**

- Échelle
- Nacelle élévatrice
- Echafaudage

## A. Travail sur un toit plat ou une plate-forme en hauteur

### 1. Conditions météorologiques

#### Le vent

À partir d'une force de vent de **5 Beaufort**, il est considéré comme dangereux de travailler en hauteur à l'aide d'une nacelle élévatrice (veuillez consulter le manuel d'utilisation de chaque appareil pour connaître les conditions spécifiques) ou d'une échelle. Dans ce cas, nos techniciens n'effectueront pas de travaux en hauteur.

Sur un toit plat/une plate-forme accessible par une fenêtre ou une trappe d'accès et où l'on effectue les travaux à plus de 1,5 m du bord, le risque de chute est faible, voire inexistant. Dans ce cas, les techniciens pourront procéder aux travaux.

| <b>Beaufortschaal</b><br>Gebruikte term<br>Snelheid in km/u | <b>0</b><br>Windstil<br>Minder dan 1   | <b>1-2</b><br>Zwakke wind<br>1 tot 11                                    |
|---|--|--|
| Uitwerking boven land en bij mens                           | Rook stijgt recht of bijna recht omhoog  | Windrichting goed af te leiden uit rookpluimen, wind merkbaar in gezicht |
| <b>3-4</b><br>Matige wind<br>12 tot 28                      | <b>5</b><br>Vrij krachtige wind<br>29 tot 38   | <b>6</b><br>Krachtige wind<br>39 tot 49                                  |
| Stof waait op, haar in de war, kleding flappert             | Opwaaiend stof hinderlijk voor de ogen, gekuifde golven op meren en vuilcontainers waaien om | Paraplu's met moeite vast te houden                                      |
| <b>7</b><br>Harde wind<br>50 tot 61                         | <b>8</b><br>Stormachtige wind<br>62 tot 74   | <b>9</b><br>Storm<br>75 tot 88   |
| Lastig tegen de wind in te lopen of fietsen                 | Voortbewegen zeer moeilijk   | Schoorsteenkapen en dakpannen waaien weg, kinderen waaien om             |
| <b>10</b><br>Zware storm<br>89 tot 102                      | <b>11</b><br>Zeer zware storm<br>103 tot 117   | <b>12</b><br>Orkaan<br>meer dan 117                                      |
| Grote schade aan gebouwen, volwassenen waaien om            | Enorme schade aan bossen   | Verwoestingen<br><b>Storm Eunice</b><br>windstoten tot 150 km/u          |

PS Informatie | Diner 2018

## Lissé

Par temps glissant (grésil, glace, neige, fortes pluies, etc.), il n'est pas sûr d'effectuer des travaux sur un toit plat ou une plate-forme.

Nos techniciens ne pourront donc effectuer les travaux que si le lieu de travail est exempt de glace et de neige.

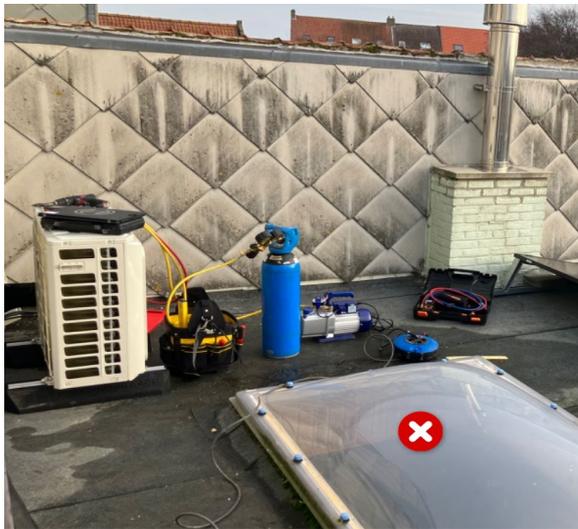
En cas de températures négatives, les techniciens n'effectuent pas d'opérations de réfrigération en raison des problèmes éventuels liés à l'aspiration. Ces opérations ne sont effectuées que sur demande expresse et après confirmation écrite des conséquences techniques possibles par l'installateur/le client. Le technicien dispose des documents nécessaires à cet effet.



## 2. Espace autour de l'installation en cas d'installation sur un toit plat ou une plate-forme

### Ce qui ne peut absolument pas être

- Travailler à proximité d'un avant-toit (< 1,5m) ou de structures non porteuses (dômes, lucarnes,...) sans protection supplémentaire .<sup>1</sup>
- **Il n'est pas question de travailler sur un toit en pente.**



<sup>1</sup> Une protection supplémentaire peut inclure un point d'ancrage fixe ou une ligne d'ancrage. Tous nos techniciens sont équipés de harnais de sécurité homologués à cet effet.

## Ce qui peut être

Travailler à une distance sûre du bord (> 1,5 m) : aucune mesure de sécurité supplémentaire n'est nécessaire.

Lorsque les techniciens doivent travailler dans le périmètre de 1,5 mètre de l'avant-toit, des mesures de sécurité supplémentaires telles qu'un harnais de sécurité à un point d'ancrage sont nécessaires.

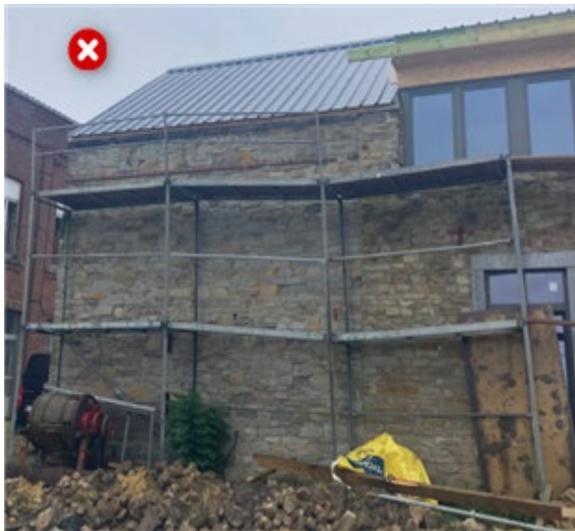
Remarque : les points d'ancrage doivent être conformes aux exigences légales. Nous nous référons ici à la norme EN 795:2012 qui décrit que les points d'ancrage doivent résister à une force d'au moins 12kN dans la direction dans laquelle la force est appliquée en cas de chute. Les points d'ancrage fabriqués ou improvisés ne sont pas autorisés.



### 3. Toit plat/accessibilité à la plate-forme.

#### Ce qui ne peut pas

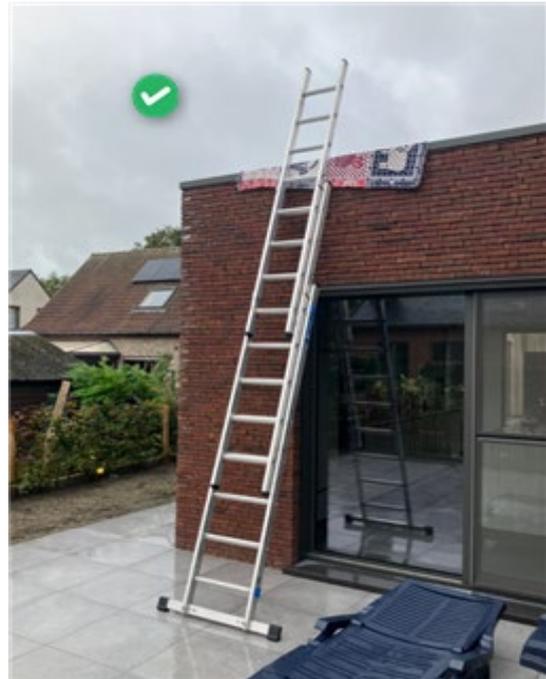
- Accès par un monte-charge
- Accès par une nacelle élévatrice de fortune (chariot élévateur à fourche avec godet)
- Accès par un échafaudage non conforme
- Accès par une échelle de plus d'un étage (3 m de hauteur)



#### Ce qui peut être

## Accès par une échelle (hauteur maximale de 3 m), un échafaudage ou une nacelle élévatrice

Nos techniciens disposent de leur propre échelle agréée. Seule cette échelle peut être utilisée. L'échelle sert uniquement à monter ou à descendre. Il est interdit de travailler sur une échelle. Il faut toujours utiliser le principe des trois points sur une échelle.



Un échafaudage répondant aux exigences minimales et permettant d'accéder en toute sécurité au toit plat/à la plate-forme.



Une plate-forme de travail télescopique. La nacelle doit être soulevée au-dessus du bord du toit pour permettre une évacuation en toute sécurité. Toujours en combinaison avec une protection contre les chutes sur le toit plat/la plate-forme.



Une nacelle à ciseaux ne peut pas être utilisée pour accéder à un toit plat ou à une plate-forme. Ce type de nacelle élévatrice vise à effectuer des travaux en hauteur contre les murs.



**Remarque :** il est important que l'AWP soit placé sur une surface stable et plane. Sinon, en cas de déséquilibre, l'AWP se mettra en sécurité et la hauteur ne pourra pas être atteinte.

## Accès par une fenêtre ou une porte

Une fenêtre ou une porte donnant accès au toit plat/à la plate-forme est la situation la plus idéale. Dans ce cas, il faut toutefois tenir compte du fait qu'elle se trouve à plus de 1,5 m de l'avant-toit.

Remarque : nos techniciens devront passer par le domicile du client et il est possible que des saletés se détachent des semelles des chaussures de travail.



### Accès par dôme ou évacuation des fumées et de la chaleur (RWA)

Si le toit plat/la plate-forme n'est accessible que par un dôme ou un RWA, il est possible d'y accéder en toute sécurité. Toutefois, nos techniciens **ne** les utiliseront **pas** eux-mêmes. Renseignez-vous pour savoir si l'ouverture est autorisée.



## **B. Mise en place d'aides pour des travaux en hauteur**

### **Échelle**

Tous nos techniciens disposent d'une échelle homologuée. Celle-ci peut être utilisée pour accéder à un toit plat ou à une plate-forme d'une hauteur maximale de 3 mètres. Les techniciens n'utilisent que leur propre échelle. Ces aspects doivent être pris en compte pour le placement de l'échelle.

- Emplacement correct : espace suffisant autour de la base de l'échelle.
- Terrain stable
- Pas d'obstacles autour : passages, pas de portes qui s'ouvrent

### **Nacelle élévatrice**

Si vous fournissez une plate-forme de travail à nos techniciens, veuillez tenir compte des points suivants

- Aucune structure improvisée ne doit être utilisée (monte-charge, ...)
- Terrain stable
- L'AWP n'est pas un ascenseur !
- La cage est-elle suffisamment protégée contre les chutes (socle, garde-corps supérieur, garde-corps intermédiaire) ?

### **Echafaudage**

Lors de l'installation de l'échafaudage, celui-ci doit être installé conformément à la législation. Les principales préoccupations sont les suivantes :

- une hauteur correcte, c'est-à-dire qu'il doit dépasser suffisamment le niveau d'accès du toit plat/de la plate-forme ;
- la stabilité, c'est-à-dire qu'une surface plane et stable est nécessaire ;
- accès sécurisé à tous les niveaux grâce à des échelles fixes ;
- la protection contre les chutes, c'est-à-dire la présence de mains courantes et de mains courantes intermédiaires ;
- les élévateurs pour éviter la chute de pièces ;
- l'ancrage pour assurer la stabilité du.